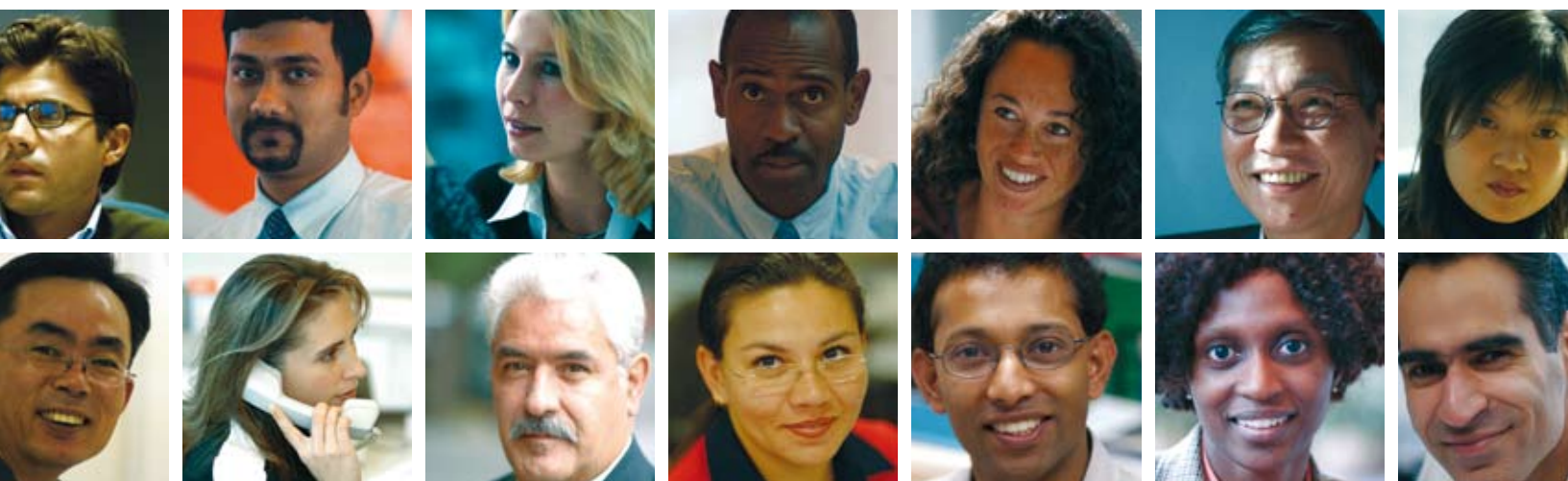




EMPLOYEE BENEFITS

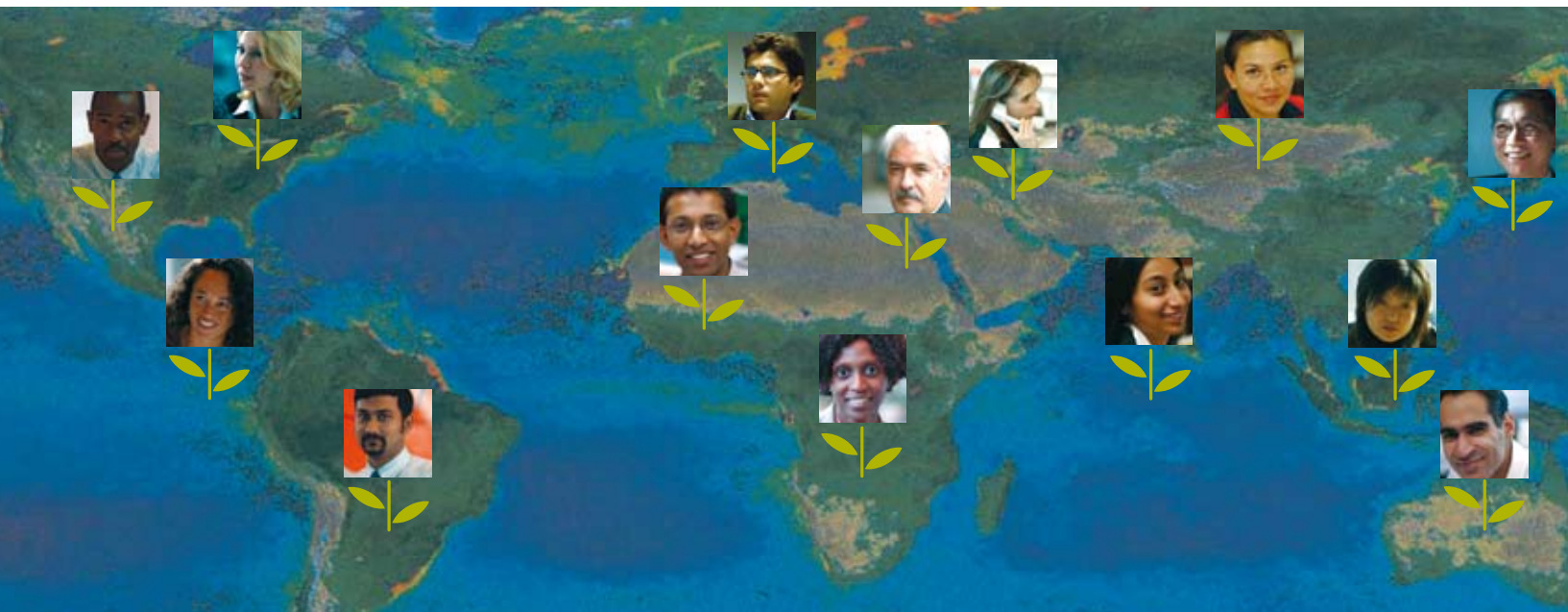


Global Network

La meilleure approche en matière de protection sociale pour les multinationales

À l'heure actuelle, les multinationales doivent relever des défis notables en matière de protection sociale. Disposant de filiales implantées partout dans le monde, ces entreprises éprouvent de plus en plus de difficultés à mener une stratégie qui soit à la fois uniforme et optimisée, et qui leur permette de s'attacher les services d'un seul assureur en offrant un taux de cotisation à la fois compétitif et unique. Aussi, finissent-elles par disposer d'autant de plans de protection sociale distincts qu'elles comptent de filiales. Par ailleurs, la logique de meilleure maîtrise des coûts exige des multinationales, une mise à jour constante des données portant sur l'évolution des avantages sociaux.

Les avantages sociaux à l'échelle internationale, un univers complexe...



Aujourd'hui, ces entreprises sont également exposées aux attentes de leurs propres collaborateurs. En effet, pour faire face au vieillissement de la population, les autorités publiques ne sont plus en mesure d'assumer seules le financement de leurs propres régimes de sécurité sociale. La responsabilité d'assurer la sécurité financière du salarié relève donc désormais davantage du domaine privé que de la sphère publique. C'est ainsi que les collaborateurs attendent de leur employeur qu'il leur permette d'accéder à des régimes de protection sociale de qualité.

Les entreprises multinationales ont donc besoin d'optimiser leur gestion des avantages sociaux d'une part et d'harmoniser leur politique en local.

Quant aux entreprises de taille plus modeste mais néanmoins actives à l'international, leur poids économique ne leur permet pas de négocier des conditions avantageuses. Dans certains cas, elles ne peuvent même pas prétendre à des régimes d'assurances collectives.

En matière d'avantages sociaux, il est donc plus que jamais nécessaire d'adopter une stratégie internationale et rentable.

Le pooling : la solution appropriée

Un programme de pooling international permet à chaque multinationale de consolider les divers contrats d'assurance collective qu'elle possède partout dans le monde. Il s'agit d'un engagement de moyens comptables, et non d'un contrat d'assurance. Sa mise en place n'entraîne aucun coût supplémentaire ni pour la maison mère, ni pour ses filiales.

...désormais accessible.



Le pooling, en bref

Dans le cadre d'un accord de pooling international, l'entreprise s'engage vis-à-vis d'un réseau international, à placer ses plans de protection sociale auprès des assureurs locaux membres de ce réseau. Le programme de pooling devient, dès lors, l'outil de consolidation des primes versées et des sinistres réglés à l'échelle internationale. Concrètement, les divers régimes d'avantages sociaux peuvent être consolidés et envisagés globalement. Cela permet de générer une meilleure répartition des risques et de réaliser des économies d'échelle qui profitent directement à l'entreprise multinationale. Dans le cadre d'un tel accord, la multinationale est à même de tirer profit d'une sinistralité favorable enregistrée à l'échelle de son périmètre. Communément appelé «experience rating», ce type d'accord comporte un mécanisme comptable prenant en considération un certain nombre de postes de crédit et de débit, qui génèrent un solde. Lorsque celui-ci est positif, il est reversé à la multinationale (en totalité ou en partie).

Quels sont les avantages sociaux éligibles ?

- Décès
- Incapacité/Invalidité
- Frais médicaux
- Part de risque comprise dans un régime de Retraite collectif

Le premier objectif poursuivi à travers la signature d'un accord de pooling est la réduction du coût global lié aux avantages sociaux. Celle-ci se concrétise par le versement d'un dividende international. Pour l'employeur, le pooling international n'entraîne aucun coût supplémentaire aux primes d'assurance qu'il verse déjà. Un dividende est reversé lorsque le rapport sinistres à primes de l'année le permet. Dans le cas contraire, aucun coût supplémentaire n'est à prendre en charge.

Le pooling international : un instrument de réduction des coûts...

Prime de risque réduite

La répartition du risque sur une population élargie permet de réduire la prime de risque, comparativement au niveau habituellement requis par l'assureur local.

Économies d'échelle

Grâce aux économies d'échelle dégagées, les coûts peuvent être réduits de façon non négligeable. Cela se reflète dans des frais d'administration locaux inférieurs à ceux pouvant être obtenus en traitant uniquement à l'échelon local.



Le pooling : la solution appropriée

Dans la perspective de la mise en place d'un accord de pooling, la réduction des coûts n'est pas le seul élément à prendre en considération. Le pooling international donne accès également à des services dotés d'une réelle valeur ajoutée, ainsi qu'à des informations qui ne peuvent être obtenues en d'autres circonstances. Ces avantages supplémentaires comprennent également des régimes internationaux de prévoyance et de retraite, des régimes de frais médicaux disposant d'une couverture géographique mondiale (sans interruption de couverture pour les salariés géographiquement mobiles), une facilité de souscription en dehors du pays d'origine de la maison mère, ainsi que des rapports d'une qualité supérieure.

...agrémenté d'un service de qualité supérieure et d'une information à portée de main

Un service de qualité supérieure

Continuité de la couverture

Les employeurs multinationaux sont à même de disposer d'une protection sociale qui répond aussi bien aux attentes de l'entreprise qu'à celles de ses collaborateurs, quelle que soit leur localisation. En évitant tout doublon, ce régime assure la continuité de la couverture pour les salariés changeant de pays d'activité.

Partenaire unique

La multinationale dispose d'un interlocuteur unique pour tous types de solutions ayant trait aux avantages sociaux souscrits en faveur de ses implantations à l'étranger. Cette possibilité de traiter avec une seule personne et non avec chacun des assureurs en présence à l'échelon local, permet à l'employeur de réduire ses coûts administratifs.

Accès facilité aux informations pertinentes



Pratiques du marché local

Chacun des assureurs participant à un accord de pooling international possède l'expérience pratique et la connaissance de la réglementation en vigueur sur son marché. La communication en la matière s'effectue dès lors sans difficultés.

L'assureur est en mesure de fournir toute l'information utile concernant les pratiques en vigueur sur le marché en termes d'avantages offerts, de protection sociale souscrite et de réglementations présentes et à venir. Ces informations essentielles permettent à l'employeur de remplir ses obligations en termes d'avantages sociaux, conformément à la législation en vigueur dans chaque pays.

Rapports de pooling détaillés

Chaque année, un rapport est rédigé à l'intention de l'entreprise multinationale. Pour chaque pays participant, il reprend les informations suivantes :

- Une description des couvertures offertes
- La prime versée pour chaque couverture
- Les sinistres réglés et les prélèvements effectués (y compris taxes et commissions)
- Les réserves constituées
- Les participations aux bénéfices locaux (le cas échéant)

À l'heure de choisir un réseau de pooling international, il est impératif de s'interroger sur les aspects suivants :

- Ce réseau est-il solide et fiable ?
- Qu'en est-il de sa présence géographique à l'échelle internationale ?
- Possède-t-il l'expertise spécifique dont vous avez besoin ?

ING Global Network : une vaste expérience...

ING : un réseau solide et fiable



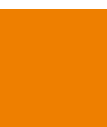
ING Employee Benefits Global Network est un réseau d'envergure internationale, qui regroupe des assureurs de premier plan, proposant des services et régimes de protection sociale personnalisés aux entreprises multinationales. Créé en 1968 sous l'appellation MIA, il a été rebaptisé ING en 2004 pour proposer les services d'assureurs Vie (partenaires) de grande qualité. La plupart d'entre eux figurent parmi les trois premiers acteurs de leur marché et affichent un rating financier A, voire davantage.

ING : un réseau déployé à l'échelle internationale

À l'heure actuelle, le réseau ING est présent dans plus de 70 pays et s'est implanté sur de nouveaux marchés comme la Chine et l'Inde. ING Employee Benefits Global Network se fait fort d'être proche de ses clients, afin de les accompagner à la fois au niveau de la maison mère et de ses multiples filiales. Il vous est offert la possibilité d'adresser toute question ayant trait à l'international à l'un de nos bureaux régionaux, tout en ayant la garantie que votre régime de protection sociale local sera toujours confié à un assureur expert du marché.

ING : un réseau spécialisé

Partout dans le monde, les régimes de sécurité sociale, les modalités en matière de retraite et les avantages sociaux accordés par les entreprises, sont différents. S'ils varient parfois de façon plus ou moins notable, ils sont à tout le moins en perpétuelle évolution. Les connaissances spécialisées et l'expérience éprouvée du réseau ING Global Network vous offrent la garantie d'une gestion optimale de vos régimes de protection sociale à l'international.



...au service d'un portefeuille unique

Le réseau ING dispose de 40 années d'expérience dans l'accompagnement des entreprises multinationales. Il a pour mission de garantir une meilleure gestion des régimes de protection sociale de ses clients internationaux à l'aide d'un accord de pooling, en étant à même de proposer :

- **Des solutions sur mesure**

Grâce à un portefeuille de produits diversifié, des solutions en matière d'avantages sociaux peuvent être concoctées afin de répondre aux besoins particuliers des clients.

- **Un réseau solide**

L'association des filiales ING à un ensemble d'assureurs indépendants est le gage d'une offre de produits et services financiers, au caractère international et unique.

- **Une coordination internationale**

L'évolution des paramètres socio-économiques et de la réglementation en matière de sécurité sociale fait l'objet d'une veille permanente afin de s'assurer de la pertinence des solutions proposées par le réseau.

- **Un accès Internet dédié pour le client/courtier/consultant**

Le réseau ING met en œuvre les technologies les plus récentes afin que les clients accèdent plus facilement aux données les concernant.



ING Employee Benefits
Global Network

Avenue Louis Dehoux 25
1160 Bruxelles
Belgique
T +32 2 663 06 80

100 Field Drive, Suite 250
Lake Forest, IL 60045
United States
T +1 847 582 8861

network@ingemployeebenefits.com



www.ingemployeebenefits.com

